

Québec, le 27 octobre 1999

Monsieur Luc Proulx
Direction des politiques du secteur municipal
Ministère de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque, 8^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Monsieur Proulx,

La Commission sur la gestion de l'eau au Québec aimerait obtenir un complément d'information concernant l'état de la connaissance sur les usages de l'eau souterraine à la suite de la lettre qui vous a été adressée le 6 octobre dernier.

À partir de l'étude de Sylvestre et Grenier de 1987, votre ministère a déterminé les pourcentages d'utilisation de l'eau souterraine par différents usagers :

Consommation domestique	645 500 m ³ /j	54 %
Pisciculture	277 712 m ³ /j	23 %
Élevage et irrigation	186 400 m ³ /j	16 %
Autres industries	77 200 m ³ /j	7 %

(Sources : SOUT26 p. 13 et SOUT3 p. 2)

De plus, le Ministère de l'Environnement a indiqué que les prélèvements d'eau à des fins commerciales correspondaient à 0,08 % de l'eau captée au Québec (PR3 p. 40).

Pouvez-vous nous indiquer :

- 1) Comment les volumes d'eau souterraine donnés précédemment ont été établis et ce, pour chaque type d'utilisation (consommation domestique, pisciculture, élevage et irrigation, autres industries et les prélèvements d'eau à des fins commerciales) ?
- 2) De quelles informations le Ministère de l'Environnement aurait-il besoin pour actualiser ces volumes pour l'année 1999 et ce, pour chaque type d'utilisation (consommation domestique, pisciculture, élevage et irrigation, autres industries et les prélèvements d'eau à des fins commerciales) ?
- 3) En référence au document déposé par votre ministère SOUT43, serait-il possible de répondre à la question 2 en distinguant, parmi les «autres industries», l'usage à des fins géothermiques ?

Je vous remercie de votre habituelle collaboration.

Anne-Marie Gaulin
Coordonnatrice du secrétariat
de la Commission